



Probleme achat immobilier a propos de la cuisine equiper

Par **miminat**, le **06/12/2009** à **22:08**

Bonjour,

je suis sur le point d acheter une maison je dois passer au notaire dans les semaine a venir et je viens d apprendre que le vendeur aller retirer sa cuisine equiper le probleme c est que je n ai pas signer de reprise mobiliere car l agent immobiliier a dis que sa ne se faisait plus que puis je faire .
merci d avance .

Par **fabienne034**, le **07/12/2009** à **09:26**

bonjour,

la cuisine équipée est un immeuble par destination, elle doit rester

pour tout savoir sur le vente immobilière

<http://www.fbIs.net/modelevente.htm>